



REVUE DE PRESSE

Jeudi 14 février 2019



Que font les Français pour la Saint-Valentin ?

LEUR PROGRAMME :

54% dîner au **RESTAURANT**

24% cuisiner à la **MAISON**

10% aller au **CINEMA**

9% voir un **FILM TV**



LEURS CADEAUX :

21% offrent des **FLEURS**

17% offrent du **PARFUM**

12% offrent des **CHOCOLATS**

10% n'offrent pas de **CADEAU**



LEUR BUDGET :

24% moins de 50 €

44% plus de 50 €

17% jusqu'à 200 €

1% plus de 500 €



LES "ANTI" :

Pour 62% la Saint-Valentin est une fête avant tout **COMMERCIALE**

Pour 23% c'est une fête "**CUCUL**"

24% se déclarent **CÉLIBATAIRES** et donc pas concernés

Enquête réalisée par YouGov France sur 1.013 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus.
Le sondage a été effectué en ligne le 5 et 6 février.

INFOGRAPHIE CL

Un des leaders des gilets jaunes charentais en justice pour avoir piraté Charente Libre

Encore un leader des gilets jaunes charentais devant la justice. Cette fois, il s'agit de Jason Herbert, qui comparaitra devant le tribunal correctionnel d'Angoulême le 10 septembre prochain. À la fois pour outrage aux gendarmes, le 5 janvier dernier lors d'une manifestation au bord de la RN 10 à La Touche-d'Anais, et pour «extraction de données d'un système de traitement automatisé de données». En clair, le piratage du site internet de *Charente Libre*.

Les faits remontent au 30 novembre. À l'époque, ce jeune Angoumoisien connaît une notoriété subite. Il fait partie des huit gilets jaunes qui se sont proclamés porte-parole du mouvement au niveau national. Il est déjà chahuté par certains membres de ce mouvement, qui se veut hors des partis et des syndicats, lorsque son statut de membre du conseil national de la CFDT-journalistes est dévoilé et dénoncé par un gilet jaune devenu célèbre depuis, Maxime Nicolle.

L'article de CL effacé

Dans cet article, *CL* informe ses lecteurs que Jason Herbert, chargé de communication au sein de la médiathèque L'Alpha à Angoulême depuis quelques mois, se présente parallèlement aux élections professionnelles de la fonction publique, à Grand-Angoulême, sous l'étiquette... CGT. Ce qui est son droit, mais qui peut surprendre.



Jason Herbert sera aussi jugé pour outrages aux gendarmes le 5 janvier lors d'une manifestation au bord de la RN 10 à La Touche-d'Anais. Photo archives Majid Bouzzit

L'article dans lequel le jeune gilet jaune s'explique sur sa double appartenance syndicale disparaît brutalement du site internet de *Charente Libre* quelques heures seulement après sa publication. Surprise et consternation devant ce qui ressemble à une atteinte grave à la liberté de la presse. L'article est republié. Une plainte est déposée. Il faut quelques jours à la police pour remonter la piste du piratage, grâce à l'adresse IP utilisée. Une piste qui mène tout droit à Jason Herbert.

Ancien collaborateur de *CL* avec lequel il est en conflit devant les prud'hommes, il connaît bien les outils utilisés par les journalistes. Il se souvient également des identifiants d'un d'entre eux. Il n'a plus qu'à les utiliser pour s'introduire

dans notre système et supprimer l'information qui ne lui convient pas. Sans penser qu'il laisserait des traces derrière lui.

Interpellé et placé en garde à vue, Jason Herbert aurait reconnu les faits, plaçant une maladresse technique. Il devrait en dire plus aux juges du tribunal correctionnel d'Angoulême en septembre prochain. Il risque jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Pour la petite histoire, il avait été élu aux élections professionnelles de Grand-Angoulême, mais il a abandonné son mandat en décidant de ne pas solliciter le renouvellement de son contrat à la médiathèque, qu'il a quittée fin décembre pour se consacrer à son combat avec les gilets jaunes.

La parole pour éviter la récidive et reconstruire les victimes



La justice restaurative a été consacrée par la loi du 15 août 2014. Une convention a été signée hier au tribunal d'Angoulême.

Photo C. P.

La Charente, département pilote dans la défense des victimes, s'ouvre à la justice restaurative. La juridiction charentaise, les services d'insertion des détenus (Spip) et les associations de défense des victimes, France Victimes 16, ont signé hier à Angoulême une convention visant au développement de cette pratique.

Le concept de justice restaurative est importé d'Amérique du Nord. Elle a pour but d'associer, en complément de la réponse juridictionnelle, un auteur d'infraction pénale et une victime en vue d'envisager ensemble les conséquences de l'acte. Concrètement, l'objectif est de créer un espace de dialogue pour favoriser la prévention de la récidive et aider les victimes à leur reconstruction.

Le dispositif est confidentiel, basé sur le volontariat et n'implique pas forcément de rencontres directes entre auteurs et victimes. Dans une affaire de violence conjugale, première «thématique» choisie en Charente, la victime ne rencontrera pas obligatoirement le coupable. Elle pourra dialoguer avec des auteurs du même type d'infractions. Une thématique qui n'a pas été choisie au hasard. Le pro-

cureur de la République, Jean-David Cavaillé, rappelait la forte augmentation des violences conjugales et du degré de violence dans le département en 2018.

Le travail, à visée cathartique, se déroule en trois étapes. Une phase de préparation composée d'au moins trois entretiens individuels puis de cinq rencontres de trois heures encadrées par des animateurs du Spip et de France Victimes. L'institution judiciaire ne joue qu'un rôle de contrôle. Enfin, deux mois après les dernières rencontres, une réunion bilan est organisée. Le dispositif pourrait durer six mois.

Les premiers entretiens individuels ont commencé à la maison de la justice et du droit à La Grande Garrenne à Angoulême. Sept auteurs et trois victimes ont été reçus. Les rencontres débiteront au mois de juin. Pour les signataires de la convention, cette ouverture vers la justice restaurative est une excellente nouvelle. «C'est un véritable changement de culture. Nous travaillons conjointement sur le projet depuis un an et demi. Nous avons à cœur qu'il réussisse», raconte Isabelle Decosterd, directrice de France Victimes 16.

Réforme du permis: le coup de frein des auto-écoles charentaises

” J’ai eu certains élèves passés par ces plateformes qui, après 20 heures de cours, ne savaient pas démarrer.

La révision des agréments, piste phare du rapport réformant le permis remis mardi, est jugée comme un coup de pouce aux plateformes en ligne. En Charente comme ailleurs, la riposte s’organise.

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

«Le permis low-cost est un mirage», fulmine Laurent Georges, responsable de plusieurs auto-écoles en Charente et président départemental et régional du Conseil national des professions de l’automobile Nouvelle-Aquitaine. Lui et une quinzaine de confrères étaient de la manifestation lundi à Paris contre une éventuelle réforme du permis de conduire, examen jugé trop coûteux et long à obtenir. En cause: une révision de l’agrément – qui serait délivré au niveau national et non plus départemental – permettant d’exercer sans être implantée localement. L’idée est vue par les auto-écoles tradi-

” Ce n’est pas de la concurrence déloyale, c’est de la concurrence tout court.

tionnelles comme un coup de pouce aux auto-écoles en ligne. Elles dénoncent une concurrence déloyale. «Ce n’est pas parce qu’on ne sait pas faire quelque chose qu’il faut parler de concurrence déloyale, c’est de la concurrence tout court», s’agace Benjamin Gagnault, codirigeant de la plate-

Plus de 6.000 nouveaux permis en Charente en 2018

9.397 examens ont été passés en Charente y compris l’épreuve théorique générale (le code)

dont 6.336 examens pour la CATÉGORIE B

Coût moyen
CHARENTE
1.200 €

Coût moyen
FRANCE
1.800 €

Taux de réussite
CHARENTE
pour la CATÉGORIE B

Taux de réussite*
FRANCE
pour la CATÉGORIE B

AUTO-ECOLE

76 établissements
sont enregistrés en CHARENTE
(établissements pouvant disposer
de plusieurs bureaux et associations)

10.000
établissements
sont enregistrés
en FRANCE

70,52%

57,20%

Sources : AFP - Préfecture de la Charente - CNPA (Conseil National Professions Automobile)

* en 2017 INFOGRAPHIE CL

17 ans, une bonne idée ?

Le rapport de la députée Françoise Dumas, remis mardi à Édouard Philippe, propose d’expérimenter l’abaissement à 17 ans de la limite d’âge pour la délivrance d’un permis pour les élèves ayant fait la conduite accompagnée. Si les modalités restent encore à définir, avec de possibles restrictions sur la conduite

de nuit ou pour certaines routes, la mesure n’emballe pas une partie des syndicats. «Nous accueillons une génération de jeunes de plus en plus connectée qui a du mal à appréhender le danger dans la réalité», témoigne Céline Lavoie, de l’Unic. Je ne suis donc pas sûre que rajeunir ces conducteurs soit une bonne idée.»

forme Ornika, qui revendique neuf procès gagnés contre des auto-écoles. Sur son site, l’entraînement pour le code se fait à domicile contre 29,90 euros. Pour le permis, le prix d’appel est de 749 euros et les cours sont dispensés par un moniteur employé sous le statut d’auto-entrepreneur.

«C’est du “roule ma poule”»

«C’est du “roule ma poule”, ironise Patrick Plazer, de l’Union natio-

nale des indépendants de la conduite (Unic), à la tête de trois auto-écoles en Charente. Les élèves conduisent 20 heures et s’inscrivent eux-mêmes à l’examen alors qu’ils ne sont pas prêts.» Le manque de suivi, c’est aussi ce que dénonce Céline Lavoie (Unic), responsable de quatre auto-écoles en Charente. «J’ai eu certains élèves passés par ces plateformes qui, après 20 heures de cours, ne savaient pas démarrer.» Au-delà du risque pour la sécurité routière, elle s’alarme du

risque d’aggravation de désertification des campagnes charentaises. «Les petites auto-écoles de village vont fermer et les moniteurs des plateformes en ligne préféreront rester à Angoulême plutôt que de s’y rendre car ce ne sera pas rentable.» Si, à l’heure actuelle, aucune plateforme ne dispose de relais en Charente, Ornika fait savoir que le département fait partie des zones qu’elle souhaite développer. Le premier enseignant devrait être implanté cet été à Angoulême.



La salle de dégustation sent encore le neuf.



Huit alambics de 25 hectolitres s'alignent dans la nouvelle distillerie...



... où travaillent quatre personnes.

- La maison a construit un nouveau site de vinification et une distillerie à Juillac-le-Coq
- Ils sont entrés en activité au début des vendanges ■ Et les premiers mois sont plutôt concluants.

Rémy Martin parie sur la gravité

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Dans la salle de dégustation, ça sent encore le neuf. La distillerie, en revanche, est déjà imprégnée du parfum fruité des eaux-de-vie. À Juillac-le-Coq, les nouveaux alambics de la maison Rémy Martin tournent à plein régime. Nouveaux, comme les bâtiments qui se sont élevés ces derniers mois au lieu-dit « Les Martins », à quelques pas de la maison de Dominique Hériard-Dubreuil, l'ancienne présidente de Rémy Cointreau. Dans ce petit coin de Grande-Champagne, la famille est implantée depuis le XVII^e siècle. Cette histoire et ces racines, la maison s'en est largement inspiré pour construire son projet « Excellence ». Un nouveau site de vinification qui vient remplacer les trois chais qui existaient à Juillac déjà, mais aussi à Touzac et Gensac. « Le site de Juillac cohabitait toutes les cases », remarque Baptiste Loiseau, le maître de chai. Surtout, il permettait à la maison de travailler par gravité.

« Éviter la trituration des raisins »

C'est l'une des spécificités de ce nouvel outil. Aménagé à l'arrière du bâtiment par les remorques, le raisin est vidé dans des entonnoirs et tombe directement dans les pressoirs situés en contrebas. Pas besoin de système de pompage.



À leur sortie des pressoirs (à gauche), les jus passent par des tamis (au centre), avant de rejoindre des cuves de 185 hectolitres (à droite), comme l'explique Julien Georget, responsable des Domaines Rémy Martin.

Photos Majid Bouzzit

« On souhaitait travailler par gravité pour éviter la trituration des raisins », explique Baptiste Loiseau. On sait que la qualité des eaux-de-vie est en lien direct avec la qualité des vins. » Objectif : obtenir à la sortie des pressoirs les jus les plus limpides possibles.

Ils passent ensuite par des tamis à trois lames, développés pour la maison, pour être débarrassés de tous les débris végétaux.

« On s'est donné de belles ambitions »

Dans la foulée, la fermentation se fait dans des cuves de 714 hectolitres. « Entre cinq et sept jours », précise Julien Georget, responsable des Domaines Rémy Martin. Pour suivre le processus, il faut rejoindre la distillerie, quelques mètres plus bas, où s'alignent huit alambics de 25 hl. « Un outil à assez haut niveau d'automatisation », indique Julien Georget, tout en ajoutant rapidement que « les automates ne remplacent pas l'homme ». Trois distillateurs et un maître de distillation travaillent ici. « L'idée, c'était qu'on remette les distillateurs au cœur de leur savoir-faire », observe Baptiste Loiseau. Impossible de se passer d'eux lors du prélèvement des têtes et lors des coupes de bonne chauffe.

Les premiers tests sont plutôt concluants. Après un chantier de dix mois, le site était tout juste opérationnel pour le début des vendanges, le 11 septembre. La distillation s'y poursuivra jusqu'à début mars. Les premières eaux-de-vie passées par la commission de dégustation sont « expressives en termes de notes aromatiques », relève Baptiste Loiseau. Un lot a même été primé pour sa qualité. « C'est la première année. Il y a encore des marges de progression, mais je suis super-fier de ce que les équipes ont fait. » La maison préfère rester discrète sur le montant de l'investissement. « On s'est donné de belles ambitions », dit simplement Baptiste Loiseau. Visant à améliorer la qualité, répondant aussi à une logique environnementale (1), ces nouveaux outils doivent « servir de vitrine » auprès des clients et des partenaires viticulteurs.

(1) La maison a obtenu la certification Haute qualité environnementale de niveau 3 en 2012.

Des transformations à venir à Cognac et Merpins

Le nouveau site de vinification de Juillac-le-Coq est le premier des projets structurants, selon Baptiste Loiseau, qui vont être menés par la maison avant son tricentenaire en 2024. Rémy Martin vient déjà d'enclencher un nouveau chantier sur son site de vieillissement à Merpins. Un bâtiment y est construit pour accueillir les équipes administratives. Un autre projet baptisé « Assemblage » devrait être

conduit dans la foulée, au même endroit. Il sera destiné à « rassembler les collaborateurs » sur le même site. Et si le personnel administratif quitte le siège social, c'est aussi parce que Rémy Martin prévoit la refonte de sa maison historique. Ce projet de revalorisation en centre-ville devrait être dévoilé prochainement. Un bâtiment réceptif doit également voir le jour sur le site de Juillac.

En chiffres

- 2000 m²** de bâtiments nouveaux ont été construits sur le site de Juillac-le-Coq, où existait déjà un chai de vinification.
- 72** cuves y sont abritées. Elles peuvent contenir au total 31.000 hl. Mais pas de vieillissement ici : il se fait à Merpins.
- 224** hectares de vignes. C'est ce que possède la maison sur cinq sites. Seuls les raisins de ses domaines sont traités au nouveau centre de vinification.
- 450** personnes sont employées par la maison en Charente, dont vingt pour les Domaines.
- 2024** sera l'année du tricentenaire de la marque au Centaure, qui prévoit d'ici là d'importants investissements.

” La phrase

*Notre députée doit bien avoir
des frais de représentation*

2

Michel GOURINCHAS, maire de Cognac,

a quelque peu toussé à la lecture des souhaits de Sandra Marsaud quant à l'organisation de la réunion qu'elle a planifiée le lundi 18 février dans le cadre du grand débat, à La Salamandre de Cognac. Entre autre celui que soit mis en place un plan de chaises bien défini pour cette soirée, doléance à laquelle le maire ne donnera pas suite. Mettre gracieusement à disposition une salle, oui. Des chaises, oui. De là à assurer l'intendance gratis également, il n'y a pas débat, c'est non.

Cognac

De nouveaux noms pour Blues Passions



Coup de cœur de Blues Passions en 2018, Kaz Hawkins rendra hommage à Etta James.

Repro CL

Cognac Blues Passions a dévoilé hier les noms qui viennent s'ajouter à l'affiche du samedi 6 juillet. On savait déjà qu'il y aurait Roger Hodgson, la voix de Supertramp, et Garbage. Ils seront rejoints par la chanteuse irlandaise Kaz Hawkins. *«Sans nul doute l'une des plus belles découvertes et coup de cœur du Cognac Blues Passions 2018»*, écrit l'équipe qui a donc décidé de lui offrir une carte blanche cette année. L'artiste en profitera pour rendre hommage à la grande Etta James. Tout juste récompensé par un Grammy Awards pour le meilleur album de blues contemporain, Fantastic Negrito sera aussi de la partie. Chacun de ses morceaux

«retrace l'histoire de ce musicien d'Oakland qui a connu des hauts, avec la signature d'un contrat à un million de dollars, et des bas, comme cet accident de voiture qui l'a vu frôler la mort et tomber dans le coma». Enfin, Gino Matteo, qui a été remarqué en France ces dernières années lors de ses concerts aux côtés de Sugaray Rayford. *«Ce serait pourtant un immense gâchis de réduire celui-ci à ce simple rôle de musicien accompagnateur, décrit l'équipe. C'est le cri du guitariste qui ne se laisse plus imposer de limites artistiques.»* Son répertoire est varié, coloré et funky. Voilà qui promet une soirée très blues.

La billetterie est ouverte sur le site internet de Blues Passions.

La maison de santé de Jarnac prend forme dans la zone de Souillac

Les travaux de l'équipement vaste de 1.000 m² vont bon train, comme l'ont constaté lors d'une visite de chantier, les praticiens qui l'occuperont au mois de septembre.

Gilles BIALLEY
g.bialley@charentelibre.fr

Un bâtiment de 1.000m² réparti en quatre pôles, aux murs en béton blanc et gris. Des salles, dix-huit en tout dont une mutualisée, desservies par une grande entrée principale. Des baies vitrées, nombreuses, pour un plein de clarté dans cet ensemble également doté d'une salle de réunion, d'une salle de soins, d'un grand parking, d'espaces verts attenants, et d'un logement (studio) destiné à des internes en formation. Pour le reste et la déco, il faut faire preuve d'un peu d'imagination. «Mais vu comme ça déjà, c'est conforme à ce qu'on avait souhaité, lumineux et grand», se réjouit le groupe de praticiens invité par la municipalité de Jarnac à découvrir la future maison de santé où ils officieront.

«Ce sera pour septembre prochain, les travaux se termineront en juillet», assure François Raby, le maire de Jarnac qui dirigeait lundi cette visite de chantier d'un pôle conçu par l'agence d'architecture «Atelier Archipel», de Royan, en association avec le cabinet «A6A» de Bordeaux.

«Un outil indispensable»

Une première découverte pour des praticiens, enchantés donc par les contours d'un outil «indispensable pour espérer faire venir de jeunes médecins surtout», rappelle le premier édile. Soit deux de plus qui s'ajouteront (en novembre) aux deux actuels. Ils se partageront les

locaux avec deux dentistes, deux à trois kinésithérapeutes, un diététicien, un ostéopathe, un podologue, huit infirmières, une sage-femme, deux orthophonistes. «Des professionnels de santé déjà implantés eux sur la commune, qui ont grandement participé à ce projet, l'ont pris à bras-le-corps avec nous, et sans lesquels il n'aurait pu se faire», souligne François Raby,

tout aussi satisfait de cette visite «qui aura permis par ailleurs de régler quelques détails en vue d'améliorations futures.» D'un coût total de 2,574M€ (HT), cet équipement est subventionné à 30 % (État, Région, Département), le reste financé par la commune. Elle percevra les loyers et conservera la gestion des extérieurs et du logement pour les internes.



Lundi, les praticiens ont pu découvrir les contours de leurs futurs locaux, lors d'une visite dont ils sont ressortis enchantés.

Photo G. B.

”

C'est conforme à ce qu'on avait souhaité, lumineux et grand.

**COGNAC
CHÂTEAUBERNARD**

M. Georges NAUD (†), son époux ;
sa fille, Isabelle ;
ses enfants, ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
les familles NAUD, LEFEBVRE,
SANSARLAT, LEFOCH et BOSSON
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M^{me} Thérèse NAUD,

survenu à l'âge de 95 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées
le lundi 18 février 2019, à 10 h 30,
en la chapelle des Templiers
du bourg de Châteaubernard,
suivies de l'inhumation au cimetière
de cette même commune.

M^{me} Thérèse NAUD repose à la maison
funéraire du Plassin, entrée n° 3,
à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra
des visites le vendredi 15 février 2019,
et le samedi 16 février 2019, de 15 h à 17 h.

*PF Hervé - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*

La taxe carbone tente un retour dans le débat



■ Des ministres et des députés ont plaidé ces derniers jours pour le retour d'une fiscalité carbone aménagée ■ Macron leur a opposé une fin de non-recevoir.

Accusée d'avoir mis le feu aux poudres à l'automne dernier, la taxe carbone avait été sacrifiée sur l'autel des «gilets jaunes». Mais depuis le début de la semaine, les avocats de cet «outil efficace», ministres ou députés, ont retrouvé la voix, même s'ils ont bien conscience de marcher sur des œufs.

Brune Poirson, secrétaire d'État à la Transition écologique, avait allumé la mèche dimanche en défendant un «outil en faveur de la transition écologique, qui a un vrai impact parce qu'il envoie un signal prix qui permet aux gens de changer leur comportement». Le lendemain, elle recevait le soutien de sa collègue Emma-

Le chiffre

51

La France applique depuis longtemps de nombreuses taxes environnementales, sur les carburants, sur l'électricité pour financer les énergies renouvelables, mais aussi le malus auto, les redevances sur la pollution de l'eau ou la fiscalité sur les déchets. L'ensemble de ces taxes ont représenté 51 milliards d'euros en 2016. Un chiffre en hausse ces dernières années, mais qui pèse moins de 5% de tous les prélèvements obligatoires payés par les Français. La TICPE (taxe intérieure sur les produits énergétiques), appliquée notamment sur les carburants et qui intègre la taxe carbone, était elle la 5^e source de recettes fiscales, derrière la TVA, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe foncière.

nuelle Wargon, l'une des deux animatrices du grand débat, et du patron de La République en marche, Stanislas Guerini, qui invitaient à en débattre.

Les partisans d'une taxe aménagée

À l'initiative du député Matthieu Orphelin (ex-LREM), un proche de Nicolas Hulot, une tribune signée par 86 députés a plaidé hier dans *Le Figaro* pour «une fiscalité carbone juste socialement». Les représentants de cinq groupes politiques ont signé cette tribune, mais pas les députés Les Républicains, LFI ou du Rassemblement national.

Mais attention! «Ce n'est pas le retour de la taxe carbone telle qu'elle a été envisagée et qui a été la goutte d'eau ou l'étincelle qui a lancé cette mobilisation des gilets jaunes», a averti sur Franceinfo Matthieu Orphelin, désormais député non-inscrit, qui ne veut pas «refaire l'erreur» de 2018. La tribune serait plutôt selon lui un appel «à une réflexion globale (sur) une fiscalité écologique plus juste socialement».

Cet appel a immédiatement reçu des renforts de poids, assortis toutefois de précautions. «Reprendre la hausse de la taxe carbone? J'y suis favorable sous

certaines conditions. Le Grand Débat est l'occasion d'en discuter», a réagi sur Twitter le ministre de la Transition écologique François de Rugy.

«Il ne faut pas que ce soit une taxe vache à lait, il faut que ce soit une taxe comportementale. Ça suppose que les recettes de cette taxe aillent intégralement à ceux qui en ont le plus besoin», a mis en garde Brune Poirson sur le site *l'Opinion*.

Les opposants à son retour

Ce retour de la taxe carbone (lire en encadré) a déclenché une levée de boucliers d'une partie de l'opposition, de gauche comme de droite. «Ceux qui ont signé n'ont vraiment rien compris, le gouvernement non plus, la taxe revient par la fenêtre alors qu'elle avait été éjectée par la porte, c'est ahurissant», s'est notamment indigné le député LR Éric Ciotti.

Macron recadre le débat

Le débat a été immédiatement recadré hier par Emmanuel Macron. «Le président de la République l'a rappelé: sa conviction c'est que nous ne sortirons pas d'une crise qui a commencé par un impôt supplémentaire, en créant un nouveau», a déclaré hier le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux à la sortie du Conseil des ministres. Selon lui, la question posée par le grand débat est davantage celle de «l'accompagnement» des Français dans la transition écologique que la hausse des taxes.

La taxe carbone, qu'est-ce que c'est?

C'est en 2014 qu'est créée la Contribution climat énergie (CCE), plus connue sous le nom de taxe carbone, et intégrée aux taxes sur les énergies fossiles (pétrole, fioul, charbon, gaz). Son principe, existant dans de nombreux autres pays, est d'établir un prix du carbone pour pénaliser les émissions de CO₂ associées à la consommation de ces énergies. L'objectif est d'augmenter le prix des produits taxés pour inciter les consommateurs à choisir des énergies moins néfastes pour le climat, par exemple un véhicule essence plutôt que diesel. Initialement fixée à 7 euros par tonne de CO₂, elle a augmenté tous les ans, jusqu'à atteindre l'an dernier 44,6 euros, représentant en 2018 une hausse de 3,7 centimes sur un litre de gazole. Le gouvernement a relevé en 2017 la trajectoire initialement prévue, et veut atteindre 86,2 euros en 2022. Cette trajectoire, à laquelle s'ajoute une convergence progressive de la taxation entre le gazole et l'essence, prévoyait une nouvelle hausse cette année, annulée face aux critiques des «gilets jaunes».



Une mesure critiquée

La taxe carbone a généré 2,3 milliards d'euros de recettes fiscales en 2015, 3,8 milliards en 2016 et 6,4 milliards d'euros en 2017. La hausse de 2018 devait générer 2,7 milliards de revenus supplémentaires. Entre 2014 et 2016, elle a été relativement indolore pour le portefeuille des ménages car elle a été compensée par la chute des prix du pétrole. Mais tout a changé depuis avec la remontée des cours.

Les hausses de la taxe sont très visibles, car cette taxe s'applique à un nombre limité de produits emblématiques et indispensables: les carburants et les combustibles. Par ailleurs, des d'écologistes, élus et associations environnementales estiment que les recettes générées par cette taxe devraient être plus utilisées pour en atténuer l'impact, en réduisant d'autres taxes, en finançant des aides pour les ménages modestes et des mesures d'accélération de la transition énergétique. Or ces recettes sont versées directement au budget de l'État, sans visibilité sur leur usage. La loi prévoit aussi que l'accroissement de la pression fiscale due à son augmentation soit compensée par un allègement d'autres prélèvements. Cela a été fait en 2016, puisque la hausse de la CCE a permis de financer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et une baisse de la TVA sur certains produits. Mais l'an dernier, ce principe n'a pas été appliqué, les mesures de compensation mises en avant par le gouvernement (augmentation de la prime à la conversion des véhicules et généralisation du chèque énergie) ne représentaient que 181M€.

Juppé, le maire devient Sage

À la surprise générale, le maire de Bordeaux a été proposé hier pour succéder à Lionel Jospin au Conseil constitutionnel.

Le nom d'Alain Juppé, qui a dans la foulée fait part de sa «*profonde émotion*» de quitter ses fonctions de maire et de président de la métropole de Bordeaux, a été proposé hier par le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, pour succéder à Lionel Jospin au Conseil constitutionnel où il rejoindra les sénateurs Jacques Mézard et François Pillet.

La surprise est d'autant plus grande que, depuis plusieurs semaines, c'est le Premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud, qui semblait tenir la corde pour devenir «Sage» au sein de la juridiction suprême.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac s'est montré bienveillant, voire laudateur, à l'endroit du président de la République, en étant l'un des artisans d'une liste de rassemblement pro-Europe pour

les Européennes de mai, au-delà de la seule République en marche.

Il est en outre en excellents termes avec son ancien poulain, le Premier ministre Édouard Philippe, lequel n'a jamais renié son «juppéisme», synonyme d'un certain consensus.

Une image de modéré

Car, autrefois réputé sévère et austère, l'ancien patron du RPR âgé de 73 ans a cultivé au fur et à mesure des années une image de grand modéré, à l'opposé de la ligne incarnée par Laurent Wauquiez chez Les Républicains, parti qu'Alain Juppé a fini par quitter il y a quelques semaines.

Hier, Richard Ferrand - qui appartenait au PS avant de rejoindre En Marche! en 2016 - a loué «un homme d'État». «Fort d'une expérience de la décision publique, (Alain Juppé) saura avec une vérita-

Désormais promis «Sage», Alain Juppé sera astreint à un strict devoir de réserve.

Photo AFP

ble exigence républicaine garantir le respect des principes et des règles fondamentales de la Constitution de la République», a ajouté le président de l'Assemblée.

Avec cette nomination, la Macronie envoie un signe évident à la droite modérée. Mais elle empêche également à Alain Juppé d'apporter un clair soutien au Président en vue des Européennes. De même, l'entrée de l'ancien Premier ministre au Palais-Royal ouvre une séquence d'incertitude à la mairie de Bordeaux, qu'Alain Juppé avait conquise en 1995.

«J'ai décidé, il y a plusieurs mois, de ne pas me représenter à l'élec-

tion municipale de mars 2020. Je comptais annoncer cette décision au lendemain des élections européennes fin mai prochain. Ma nomination bouleversera ce calendrier», a indiqué dans un communiqué Alain Juppé, alors que sa première adjointe, Virginie Calmels, n'a jamais caché ses ambitions de succession.

Les nominations d'Alain Juppé, Jacques Mézard et François Pillet doivent encore être validées par les commissions des Lois de l'Assemblée et du Sénat. Le Conseil constitutionnel compte neuf membres, renouvelés par tiers tous les trois ans.

Dates

15 août 1945. Naissance à Mont-de-Marsan, dans les Landes.

1986. Ministre délégué au Budget, porte-parole du premier gouvernement Chirac.

1993-95. Ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Balladur.

1995-1997. Premier ministre de Chirac.

En 1995, manifs massives contre son projet

de réforme de la Sécu.

2002. Élu président de l'UMP.

2004. Condamné à 14 mois avec sursis et un an d'inéligibilité par la cour d'appel de Versailles, pour «prise illégale d'intérêt» dans l'affaire des emplois fictifs du RPR.

Il part enseigner à l'École nationale d'administration publique du Québec.

2006. Retour en politique en étant réélu maire de Bordeaux, mandat déjà

remporté en 1995, puis 2001. Réélu en 2008 et en 2014.

18 mai-18 juin 2007. Ministre de l'Écologie du premier gouvernement Fillon, qu'il quitte à la suite de sa défaite aux législatives. Il sera ensuite ministre de la Défense, puis des Affaires étrangères.

27 novembre 2016. Battu par Fillon à la primaire de la droite pour l'élection présidentielle de 2017.

«J'ai du glyphosate dans les urines, et toi?»

Quarante-cinq plaintes pour «mise en danger de la vie d'autrui» ont été déposées hier au TGI de Toulouse dans le cadre d'une campagne de test des taux de glyphosate dans l'urine, partie de l'Ariège. Selon Jacques Dandelot, l'un des animateurs de la campagne toulousaine «J'ai du glyphosate dans les urines, et toi?», «entre 200 et 300 personnes ont déposé plainte, ou sont en train de déposer plainte, en France».

«Plus il y a de plaintes, plus le dossier sera important et sérieux», a indiqué l'avocate toulousaine Claire Dujardin, venue représenter quelques plaignants. Une trentaine, présents au palais de justice de Toulouse hier, ont posé sur les marches du palais en

brandissant chacun le taux de glyphosate retrouvé dans leurs urines (Photos AFP).

Mi-janvier, le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, avait qualifié «d'inquiétante» la présence de glyphosate dans les urines des Français, rappelant que la France s'est engagée à sortir du glyphosate d'ici à 2021. Ce désherbant a été classé comme «cancérogène probable» en mars 2015 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Mais en novembre 2015, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) estimait «improbable» qu'il présente un danger cancérogène pour l'homme, et l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) est allée dans le même sens en 2017.

■ DROITS D'AUTEUR

L'UE trouve un accord sur la réforme

La réforme européenne du droit d'auteur a franchi une étape décisive hier, les représentants des trois institutions européennes (Commission, Conseil et Parlement) étant parvenus à s'accorder sur un texte commun.

«Les Européens vont enfin avoir des règles modernes sur le droit d'auteur adapté à l'ère numérique avec de vrais bénéfices pour tout le monde: des droits garantis pour les utilisateurs, une rémunération juste pour les créateurs et une clarté des règles pour les plateformes», s'est félicité le vice-président de la Commission européenne, Andrus Ansip, chargé du dossier.

«Les musiciens, acteurs, écrivains, journalistes, l'audiovisuel, auront droit à une rémunération juste des géants du web», s'est également réjoui le président du Parlement européen, Antonio Tajani, dans un tweet. Cet accord provisoire, trouvé entre les négociateurs du Parlement européen et des États membres

après trois jours de discussions chapeautées par la Commission, doit maintenant être adopté par le Conseil, d'une part, et par les eurodéputés réunis en session plénière, d'autre part, avant les élections eu-

berté sur internet.

Deux articles ont été au cœur du débat. Le premier a pour principe de créer un «droit voisin» du droit d'auteur pour les éditeurs de presse. Il doit permettre aux médias de se faire ré-



ropéennes en mai prochain. Cette réforme a donné lieu à une énorme bagarre, par lobbyistes interposés, entre les médias et les créateurs, d'un côté, qui veulent être mieux rémunérés et, de l'autre, les géants du numérique, qui défendent leur «business model», rejoints par les militants de la li-

munérer lors de la réutilisation en ligne de leur production par des agrégateurs d'informations comme Google News ou des réseaux sociaux comme Facebook. Le second article prévoit d'inciter les plateformes, comme YouTube, à mieux rétribuer les créateurs de contenus.

Cet après-midi



Bien ensoleillé

Temps ensoleillé, ciel peu nuageux.
 Vent de Sud-Est modéré jusqu'en milieu d'après-midi puis s'atténuant.

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
3° 14°	3° 13°	2° 15°	0° 15°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
4° 14°	3° 15°	2° 14°	1° 15°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 15°	6° 15°	5° 16°	5° 15°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
5° 14°	5° 14°	4° 14°	4° 13°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
4° 14°	4° 14°	2° 14°	2° 13°

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
4° 14°	3° 14°	2° 15°	2° 13°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	-2°	13°

Une loi pour soigner la santé

POLITIQUE Hier, Agnès Buzyn a présenté son projet de loi en Conseil des ministres. Face à un système de santé grippé, elle propose des antidotes. En région, les acteurs veulent être concertés

Isabelle Castéra
i.castera@sudouest.fr

En septembre, Emmanuel Macron a annoncé la couleur de la réforme Ma santé 2022, laissant ensuite les acteurs de terrain s'emparer des propositions, les malaxer, les tordre, les appréhender, les anticiper. Dans la suite logique, Agnès Buzyn, ministre de la Santé a présenté, hier, son projet de loi en Conseil des ministres. Un grand moment. Car il s'agit de transformer l'offre de soins, une petite révolution : il est enfin admis que le système de santé historique, celui qui a fait la réputation de notre pays, ne fonctionne plus aussi bien. Il est grippé. On manque de médecins, en zones rurales et en périphérie des grandes villes. Partout en fait. Ce projet de loi présente des remèdes certes, mais pour la posologie, il va falloir attendre encore.

1 La fin du numerus clausus

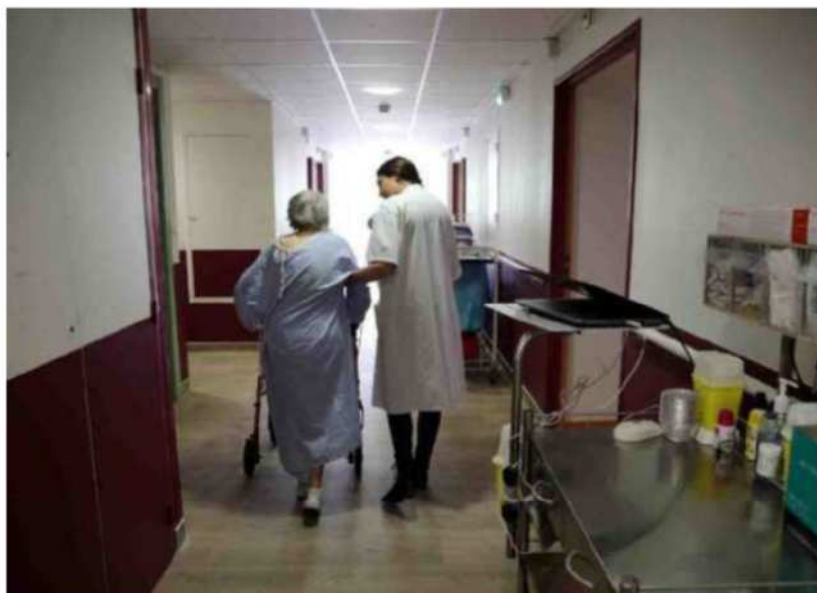
En latin, numerus clausus signifie nombre fermé. En clair, cela veut dire qu'en médecine, seul un nombre restreint d'étudiants a accès à la deuxième année. Une gare de triage implacable, qui laisse nombre de jeunes brillants sur le carreau et qui a pour conséquence un grand manque de médecins formés sur les territoires. Dès la rentrée 2020, la suppression du numerus clausus prévue par le projet de loi sera effective. Comment ? Les effectifs en 2^e et 3^e année « seront déterminés par les universités »,

qui fixeront leurs propres objectifs d'admission en 4^e année, sous le regard du ministère. Il est aussi question de la création de passerelles entre cursus universitaires. La ministre attend « d'autres compétences que les mathématiques », dit-elle. La loi prévoit 20 % de médecins en plus d'ici 2022, idem pour les dentistes, les sages-femmes et les pharmaciens.

2 Des hôpitaux de proximité

« Chaque Français doit pouvoir trouver un médecin et une offre de santé de proximité adaptée à ses besoins et à qualité égale », martèle la ministre. D'ici 2022, la loi prévoit de labelliser entre 500 et 600 hôpitaux de proximité. Leurs missions ? Beaucoup de gériatrie pour éviter les hospitalisations inopportunes en centre hospitalier universitaire (CHU) et désengorger les urgences, mais aussi de la médecine générale, des consultations de spécialistes, du suivi des maladies chroniques et des soins de suite. Michel Laforcade, directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine applaudit cette proposition : « Cela se fera graduellement. Je confirme qu'aucun hôpital ne fermera en Nouvelle-Aquitaine. Nos petits hôpitaux ont vocation à devenir des hôpitaux de proximité. Nous de-

viens en avoir 25. » Ainsi vont cohabiter dans les départements, les hôpitaux de proximité, les hôpitaux généraux rénovés et les CHU qui désormais seront consacrés aux thérapies, chirurgies et soins de pointe. Agnès Buzyn entend ne maintenir ouverts que les sites où « les conditions de sécurité sont respectées ». Quid des petites maternités ?



La prise en charge des plus âgés et la médecine gériatrique seront notamment assurées par les hôpitaux de proximité. PHOTO ARCHIVES ÉMILIE DROUINALD / SUD OUEST

viens en avoir 25. » Ainsi vont cohabiter dans les départements, les hôpitaux de proximité, les hôpitaux généraux rénovés et les CHU qui désormais seront consacrés aux thérapies, chirurgies et soins de pointe. Agnès Buzyn entend ne maintenir ouverts que les sites où « les conditions de sécurité sont respectées ». Quid des petites maternités ?

3 Assistants médicaux, Assistants partagés

Le projet de loi sort de son chapeau la création de 4 000 postes d'assistants médicaux d'ici 2022, dont le métier sera de libérer du temps médical aux médecins. Une profession qui nécessite une formation d'un an, et qui consistera à accom-

plir des « tâches simples » : prendre la tension, peser les patients. Une partie du salaire sera prise en charge par l'État, mais les négociations vont bon train avec l'assurance-maladie et les syndicats de médecins pour savoir qui va payer le reste. Par ailleurs, 400 postes d'assistants spécialistes partagés ville-hôpital verront le jour. Soit des médecins rattachés à l'hôpital et installés en ville, en milieu rural notamment. En Nouvelle-Aquitaine, une quarantaine sont attendus.

4 La télé-médecine pour tous

Les actes de télé-médecine sont désormais remboursés par la Sécurité sociale. Dans les régions à forte déprise médicale, la consultation

d'un médecin ou d'un spécialiste en visioconférence depuis un ordinateur ou un smartphone aura son équivalent chez les pharmaciens et les auxiliaires médicaux. Le projet de loi appelle cela « le télé-soin ». Cela permettra à des personnes souffrant d'une maladie chronique par exemple, d'éviter des déplacements fatigants et onéreux. La pratique se démocratise déjà. « Nous ne partons pas de rien, déjà beaucoup d'actes se pratiquent avec succès », remarque le directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

SUD OUEST.fr
Entretien avec Françoise Jearson, médecin et conseillère régionale.
Abonnés

Semi-liberté pour le « boxeur des gilets jaunes »

JUSTICE L'ancien boxeur Christophe Dettinger, auteur de violences sur des gendarmes a été condamné à un an de prison ferme

Dans la litanie des violences commises en marge des manifestations de gilets jaunes, c'était un épisode presque banal : un homme qui frappe deux gendarmes sur la passerelle Senghor, non loin de l'Assemblée nationale à Paris, le 5 janvier dernier. L'affaire aurait pu être noyée parmi les milliers de procès déjà tenus partout en France. Le fait que les images de l'épisode aient fait le tour du monde et surtout l'identité de l'auteur des faits – Christophe Dettinger, champion de France de boxe des lourds légers en 2007-2008 –, en ont fait un procès emblématique.

L'homme a finalement été condamné à une peine de 30 mois de prison dont un an ferme. Il pourra purger sa sanction en semi-liberté, en travaillant le jour et en dormant en

prison. L'affaire a occupé, hier, toute une journée d'audience à Paris, avec une myriade d'avocats, dont quatre pour le seul boxeur, conduits par Henri Leclerc, 84 ans, figure de la gauche du monde judiciaire. Le barreau s'est battu pour obtenir les places dans cette quadrille, tandis que des caisses de lettres de soutien arrivaient dans les cabinets et qu'une cagnotte formée sur Internet recueillait 120 000 euros en deux jours (somme toujours gelée par le site Leetchi après une polémique).

Che Guevara des gilets jaunes

Avait-on affaire au Che Guevara des gilets jaunes ? Même Emmanuel Macron, dans un aparté avec des journalistes fin janvier, l'a décrit en homme d'un parti, au prix d'un dé-

rapage : « Il a été briefé par un avocat d'extrême-gauche, ça se voit. Le type, il n'a pas les mots d'un gitan, d'un boxeur gitan. » À la barre, devant une salle d'audience bondée de ses proches et de ses soutiens, Christophe Dettinger, haute stature, chemise blanche, voix claire, a fait profil bas : ce père de trois enfants, employé communal en région parisienne bien noté de ses supérieurs, sans antécédents judiciaires, n'a délivré aucun message politique. Il n'est pas très fier d'avoir roué de violents coups de pieds à la tête un gendarme, au sol, avant de boxer, suivant les règles de l'art, un second. Confronté aux images de sa brutalité, il a lâché : « Je regrette, je me sens coupable [...] Les gestes que j'ai commis ne sont pas beaux, j'ai fait

une grosse erreur que je regretterai toute ma vie. » Alors que dans une vidéo diffusée sur Internet avant de se rendre le 7 janvier, il évoquait une exaspération politique, il s'est justifié par la colère : les gaz lacrymogènes employés par les forces de l'ordre et les violences qui auraient été commises sur une manifestante sous ses yeux l'auraient fait sortir de ses gonds. Sur ce dernier point contesté, les images projetées au procès ne sont pas très probantes. Une autre enquête est en cours. Ce n'est que furtivement que Dettinger, qui manifeste avec les gilets jaunes depuis le début, mi-novembre, a exprimé un point de vue plus politique : « Toutes les manifestations sont faites pour qu'on aille à la faute et qu'on soit discrédités. » Mais on n'entendra rien

d'autre de particulier de ce prévenu finalement banal, à l'image de bien d'autres manifestants en gilets jaunes.

« Un cap dans la violence »

Une demi-douzaine d'avocats de parties civiles ont plaidé ensuite contre Dettinger, parlant de « barbarie » et soulignant que le gendarme le plus gravement touché (huit jours d'interruption totale de travail) était toujours en arrêt. Le second, le « boxé », est venu à la barre dire : « On a senti qu'on avait franchi un cap dans la violence. » Le procureur a demandé trois ans de prison dont un de sursis avec mise à l'épreuve et un maintien en détention. Il n'a pas été complètement suivi.

Thierry Lévêque

Carte scolaire : les ouvertures et fermetures



30 personnes ont manifesté mardi devant la préfecture. A.P.

ÉDUCATION Un poste est supprimé en Charente, correspondant à la baisse de 299 élèves à la rentrée, assure l'académie de Poitiers. Le point

Marie-Christine Hébrard, la directrice académique, a présenté mardi soir son projet de carte scolaire. « Avec une baisse prévue de 299 élèves à la rentrée 2019, le département doit rendre un poste », déclare-t-elle dans un communiqué diffusé à l'issue de la réunion, mardi soir.

Certaines fermetures annoncées la semaine dernière lors d'un premier Comité technique spécial départemental ont cependant été levées : l'école des Adjots/Taizé-Aizie, celle de Saint-Bonnet/Salles-de-Barbezieux/Barbezieux-Saint-Hilaire et celle d'Amberac/Marcillac-Lanville ne seront pas fermées en 2019. « Réflexion

pour 2020 », précise tout de même le communiqué.

En revanche, plusieurs fermetures ont été confirmées : en pré-élémentaire, un poste-classe à l'école Comtesse-de-Ségur à Angoulême, un poste-classe à Émile-Roux à Nersac, un poste-classe à Félix-Gaillard à Barbezieux-Saint-Hilaire. En élémentaire, un poste-classe à Champagne-Mouton, un poste-classe à Saint-Laurent-de-Céris, un poste-classe à l'école du Pontouvre à Gond-Pontouvre, un poste-classe à Luxé, un poste-classe à Nanteuil-en-Vallée, un poste-classe à Saint-Même-les-Carrières et un poste-classe à l'école Marcelle-Nadaud à Châteauneuf

sur-Charente. En ce qui concerne les regroupements pédagogiques intercommunaux, plusieurs fermetures sont à l'ordre du jour, dont des fermetures complètes d'écoles à La Péruse, Suris, Saint-Quentin, Oradour-Fanais, Bonneuil, Bréville, Plassac-Rouffiac et Voulgézac.

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale a proposé dans le même temps dix ouvertures de classes. En pré-élémentaire, deux postes-classe à Jean-Moulin et à Alain-Fournier à Angoulême. En élémentaire, un poste-classe aux Eaux-Clares à Puymoyen, un poste-classe à Alphonse-Daudet à Fléac et un poste-classe à Claix.

CHARENTE EXPRESS

Un gilet jaune poursuivi pour avoir piraté le site de « Charente libre »

JUSTICE Il avait été désigné porte-parole des gilets jaunes au niveau national, fin novembre. Le Charentais Jason Herbert est renvoyé devant le tribunal correctionnel d'Angoulême le 10 septembre prochain pour avoir piraté le site Internet de nos confrères de « Charente libre ». Concrètement, le jeune homme – qui avait travaillé voilà quelques années pour ce quotidien – avait supprimé un article qui lui était consacré sur le site Internet du journal. Il s'était introduit dans le système d'édition depuis son téléphone. Après le dépôt de plainte, les policiers ont pu remonter jusqu'à son adresse IP. L'article en question expliquait que Jason Herbert se présentait aux élections professionnelles de la fonction publique, au Grand-Angoulême, avec l'étiquette CGT. Il sera aussi jugé pour avoir outragé des gendarmes lors d'une manifestation.

« Ce site est une vitrine »

RÉMY-MARTIN La maison de cognac a investi massivement pour concentrer vinification et distillation à Juillac-le-Coq

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Nom de code : « Excellence ». Une route toute neuve dessert le lieu-dit Les Martins, à Juillac-le-Coq. La maison Rémy-Martin y a investi massivement pour s'offrir un chai de vinification et une distillerie au top du top. Combien ? Le numéro 3 du cognac ne le dira pas. Le groupe dirigé par la famille Hériard-Dubreuil chérit toujours la discrétion. La presse locale a pu découvrir hier un site opérationnel depuis les dernières vendanges.

« C'est le premier grand projet mené dans le cadre du 300^e anniversaire de Rémy Martin, en 2024 », glisse Baptiste Loiseau, maître de chai de Rémy-Martin. La perspective du tricentenaire aiguillonne des investissements majeurs. Un chantier a démarré il y a un mois à Merpins. Le bâtiment en construction réunira les équipes sous la coupe de Baptiste Loiseau.

Jouer sur la gravité

Toujours à Merpins, entre l'usine d'embouteillage et les chais de vieillissement, le projet intitulé « Assemblage » prévoit des espaces communs pour le personnel et des bureaux pour des équipes au

jourd'hui basées au siège, à Cognac. Celui-ci sera largement réaménagé pour se concentrer sur la réception d'invités et des offres touristiques. « L'objectif est de garder l'âme de la maison historique », précise Florence Puech, directrice de la communication.

Revenons à Juillac-le-Coq. Pas d'ostentation dans les 2 000 m² de bâtiments qui ont poussé entre octobre 2017 et septembre 2018. « Les murs sont en pierre de taille, la charpente en vrai bois, pour garder un style », indique Julien Georget, responsable des Domaines Rémy-Martin. Le fruit des 224 hectares de la maison, auparavant réparti entre Touzac, Gensac-la-Pallue et Juillac-le-Coq, est désormais entièrement vinifié ici.

Le processus est parsemé d'innovations destinées à soigner la qualité et l'environnement. Le site a été choisi parce qu'il est accroché à une colline. La déclivité permet de jouer sur les effets de la gravité. Les remorques, sur suspension pneumatique pour cajoler le raisin, sont déversées dans des pressoirs pneumatiques dits « intelligents ». « Ils ne se mettent à presser que quand il n'y a plus de jus qui coule ». Le « tamis », en contrebas, est de conception



Baptiste Loiseau, maître de chai, et Julien Georget, responsable des Domaines Rémy-Martin, ont multiplié les innovations pour essayer d'améliorer la qualité de la vinification. PHOTO LOIC DEQUIER

maison, avec trois mailles pour éliminer les débris végétaux.

La patte humaine

Le chai de vinification a une capacité totale de 30 000 hectolitres volume. Les 33 grandes cuves ont été taillées sur mesure par un fabricant local, Chalignac. D'autres, plus petites, servent à la recherche et au développement. « 15 % des surfaces des Domaines sont dédiées à l'expérimentation », mentionne Julien Georget.

La production des Domaines passe intégralement par la nouvelle distillerie. Les huit alambics de 25 hectolitres sont truffés d'automates. « Mais pas au sens "remplacement de l'homme". Les distillateurs interviennent systématiquement pour prélever les "têtes", par exemple. On cherche le fruité, vif, élégant de l'eau-de-vie, cela peut se jouer à un ou deux litres près », pointe Baptiste Loiseau. Les eaux-de-vie maison passent le même test, anonyme, que les au-

tres auprès du comité de dégustation. Les premiers résultats semblent valider les progrès recherchés.

Un autre projet, « Épicure », va se greffer sur la colline. Un ancien bâtiment sera transformé en lieu de réception, avec vue sur Juillac-le-Coq et le vignoble de Grande Champagne. « Ce site est une vitrine », résume Baptiste Loiseau. En premier lieu pour les « partenaires » viticulteurs de la coopérative Alliance Fine Champagne.

Le blues les a sauvés

BLUES PASSIONS Kaz Hawkins et Fantastic Negrito rejoignent Roger Hodgson et Garbage au programme le samedi 6 juillet

D'ici une quinzaine de jours, Cognac Blues Passions devrait avoir livré la programmation de l'ensemble des soirées de la 26^e édition, du 4 au 8 juillet. Hier, le festival a annoncé qui accompagnerait les têtes d'affiche Roger Hodgson, le chanteur de Supertramp, et le groupe Garbage, le samedi 6 juillet.

Kaz Hawkins avait signé une performance éblouissante l'été dernier à Cognac. Cette Irlandaise est une miraculée, retrouvée la gorge tranchée dans une rue par un policier à Belfast. La musique l'a aidée à sortir d'une spirale mortifère de violences. Blues Passions a décidé de la faire revenir en lui donnant carte blanche pour rendre hommage à la chanteuse Etta James. « Memories of Etta » constituera une exclusivité pour Blues Passions.

Fantastic Negrito revient lui aussi de loin. Ce musicien d'Oakland était parti très fort, signant un contrat d'un million de dollars. Il a failli mourir dans un accident de voiture, sombrant dans le coma. « Aujourd'hui, il est dans une phase de renaissance, malgré une main mutilée », décrit le festival. Fantastic Negrito vient de remporter un Grammy Awards du meilleur album de blues contemporain.

Le plateau est complété par Gino Matteo, un guitariste qui s'est fait remarquer en accompagnant Sugaray Rayford. « Ce serait pourtant un immense gâchis de le ré-



« Coup de cœur » en 2018, Kaz Hawkins revient. PHOTO ANNE LA CALUD

duire à ce simple rôle de musicien accompagnateur. C'est le cri du guitariste qui ne se laisse plus imposer de limite artistique, qui se met en mode guitar hero avec un répertoire varié, coloré, funky et positif, à l'image de son auteur ! », vante le festival.

Trois soirées complètes

Outre le samedi, deux soirées sont intégralement connues. Celle du jeudi 4 juillet à Jarnac, avec Thomas Dutronc, Automatic City et Crossborder Blues. Et celle du dimanche 7 juillet, avec Bernard Lavilliers, Véronique Sanson, Yarol et Cha-

mad Shango. On connaît aussi la tête d'affiche du lundi 8 juillet, la vedette qui justifiait à elle seule le décalage des dates du jeudi au lundi : le groupe Toto. Il reste donc à savoir qui lui préparera le terrain, ce soir-là, ainsi que le menu du vendredi 5 juillet, sans oublier tout le reste de la grille, où le blues reste roi.

Ph. M.

La billetterie est ouverte sur le site www.bluespassions.com. Pour le jeudi 4 juillet, 35 € ; pour le samedi 6 et le dimanche, 7,50 € ; pour le lundi, 8,55 €. Enfant de moins de 12 ans, 10 €.

Les travaux de la mairie deviennent urgents

La réunion du conseil municipal s'est tenue le 11 février et portait, entre autres, sur le vote du compte administratif 2018 pour lequel on remarque que les recettes de fonctionnement sont supérieures de 10 770 euros. Les chiffres de fin d'année font donc apparaître une progression de 3,75 % par rapport à 2017. Mis aux voix, ce budget est validé à l'unanimité par le Conseil municipal. Quant au budget dépenses, on peut noter une diminution des dépenses de l'ordre de 8,58 % ; budget voté également à l'unanimité.

Concernant le budget du CCAS, aucune demande d'aide n'ayant été faite, la maire Pascale Belle propose de faire profiter de cette somme les élèves de Claude Boucher, afin d'aider à financer une sortie pour laquelle ils devront rédiger un petit compte rendu pour la mairie de Javrezac.

Le repas des aînés reporté

Il est ensuite évoqué les travaux à la salle des fêtes pour lesquels les chiffrages fournis par l'architecte semblent être très en dessous de la réalité. Une rencontre avec ce dernier est prévue rapidement. Pour rappel, les aides accordées sont de

14 000 euros par le Département et de 57 000 euros par l'État. Concernant la préparation du budget 2019, Pascale Belle demande à ses conseillers de tenir compte des urgences au niveau des travaux de réfection, notamment de la mairie dont les huisseries de la salle du conseil laissent passer des infiltrations d'eau qui s'écoulent sur les murs du rez-de-chaussée, etc.

Concernant la régie de recettes, Cosette Denevic prend le poste de titulaire, tandis que Christine Quindry devient suppléante. Toujours à l'ordre du jour, il est voté à l'unanimité l'adhésion à ATD16 pour la protection des données personnelles plus particulièrement et ce, pour un montant annuel de 679 euros. Il est ensuite évoqué l'acquisition d'un logiciel pour gérer le cimetière, son coût oscille entre 5 000 et 6 000 euros.

Pour le traditionnel repas des aînés, les travaux à la salle des fêtes empêchent toute manifestation avant la rentrée d'octobre et la date éventuelle serait trop rapprochée avec le mois de février 2020. De l'avis général, il est préféré de surseoir à cette manifestation conviviale pour 2019.

Christiane-Colette Guné

Morgan Berger a bouclé sa liste municipale pour 2020

POLITIQUE C'est une information qu'il aurait préféré garder pour lui. Mais Cognac est une trop petite ville pour cela. « Sud Ouest » peut révéler que Morgan Berger a quasiment terminé sa liste pour les élections muni-



**Morgan Berger affirme
« avancer à visage
découvert » pour 2020.** P.H.M.

cipales de 2020. « Je ne suis pas en mesure de l'annoncer officiellement », prédise tout de même l'agent immobilier, autrefois encarté chez Les Républicains. « Oui, je me prépare. Mais j'essaie de garder mon tempo. En tout cas, moi, j'avance à visage découvert. » Une allusion à peine voilée à Jonathan Muñoz, le directeur de cabinet de Michel Gourinchas, pressenti lui aussi pour 2020. Voilà qui promet déjà de belles joutes d'ici là...

CHÂTEAUBERNARD

Réunions d'initiative locale. La Ville organise des réunions d'initiative locale au Castel, à 20 h 30, sur les quatre thèmes du Grand Débat national : la transition écologique le mercredi 20 février, la fiscalité et les dépenses publiques le mercredi 27 février, la démocratie et la citoyenneté le mardi 5 mars et l'organisation de l'État et des services publics le 8 mars.

Permanence du Secours populaire.

Tous les vendredis de 14 h à 16 h 30, ainsi que le 2^e samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, le Secours populaire assure sa permanence, résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean-et-Pierre-Bienassis (Bât D, entrée A1). Une boutique solidaire est ouverte à tous, les bénévoles y assurent aussi une aide alimentaire. Contact : 06 80 40 36 87.

Les Foudres résonnent aux Chais Monnet

COGNAC Un restaurant gastronomique vient d'ouvrir dans cet hôtel cinq étoiles

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

A Cognac, ce fut, pendant deux ans, le projet principal de la ville. Et même en France, il s'agissait du plus grand projet hôtelier. Avec un budget de 60 millions d'euros, la construction de l'hôtel Chais Monnet n'est pas passée inaperçue. Son ouverture progressive, depuis septembre dernier, non plus. Dernière inauguration en date : Les Foudres. Ce restaurant gastronomique a pris place dans le chai cathédrale. Il s'agit du bâtiment majeur dans ce site de 25 hectares.

« Quel challenge ! », affirme celui qui a été débauché du Grand Hôtel de Cannes, où il exerçait depuis 2009. « Il s'agit de ma première ouverture d'établissement, et c'est toujours un grand moment dans la vie d'un cuisinier. Car personne n'est passé avant, et il faut donner la première empreinte. »

Cette empreinte est celle de la précision des goûts. Visuellement, les assiettes sont dressées comme des tableaux. Gustativement, c'est une savante construction de saveurs. « J'aime les contrastes, avec des produits acidulés, comme les herbes et l'oseille, précise le chef. Et les produits sont locaux, c'est-à-dire venus de 100 kilomètres à la ronde. »

Le chef de 39 ans n'est pas avare d'ambition. Lui qui a obtenu, en 2010, une étoile dans le restaurant qu'il a repris à Biot (Le Jarrier, dans les Alpes-Maritimes) fixe son objectif : « Je mets un point d'honneur à récupérer rapidement une étoile », insiste Sébastien Broda.

Son menu est un hommage aux foudres, ces immenses tonneaux accueillant le cognac, dont les vestiges ont été rénovés et conservés en guise de décoration majestueuse. Il se décompose en sept étapes, soit autant que pour construire un foudre. Pour cette « parenthèse grande dégustation », il en coûte 117 euros.

Un complexe de luxe

Mais il n'y a pas que Les Foudres aux Chais Monnet. Le cinq étoiles a été pensé comme un complexe ouvert à tous, en hommage au passé industriel du site. Il s'agit de l'entreprise d'eaux-de-vie de Jean Monnet, natif de Cognac et considéré comme l'un des pères fondateurs de l'Europe.

Alors les Cognacais ne se privent pas d'arpenter les allées menant à La Distillerie. Encore un nom hommage au précieux liquide. Cette fois, c'est un restaurant bistrannique. Le midi, la formule entrée-plat-dessert revient à 27 euros, et fait le plein. Le dimanche, le



Sébastien Broda, le chef du restaurant, espère regagner l'étoile qu'il avait à Cannes. ARCHIVES ANNE LACALUD

brunch s'est taillé une réputation d'exception en Charente. Le samedi, la table d'hôte propose des plats servis en terrine, ou dans de grands contenants, « pour favoriser une ambiance conviviale, comme à la maison ».

Et ce n'est pas tout. La volonté de l'hôtel est d'offrir une solution

pour chaque instant. Ainsi, il est possible de déguster, tous les après-midi, les pâtisseries du chef Michaël Durieux au salon de thé L'Angélique. Et pour ceux qui veulent prendre l'apéritif ou continuer la soirée après le restaurant, le bar 1838 dispose de la plus grande collection de cognacs de la région.